



Déplacez-vous autrement en ville !

# DÉPLOYEZ LE FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

## **Les bénéfices du covoiturage urbain**

Avec Casten, nous vous proposons de déployer le forfait mobilités durables comme un outil pour accompagner la transition écologique des déplacements du personnel. Il vous sera ainsi possible de réduire votre impact carbone et de renforcer votre politique RSE à travers une offre gagnant-gagnant. Le covoiturage urbain améliore les déplacements domicile-travail par une approche innovante et attractive. Participer à cet effort collectif dans la réduction des émissions de CO2 permet notamment à vos collaborateurs d'améliorer leur bien-être au travail et d'augmenter leur pouvoir d'achat.



**01**      **En tant qu'entreprise**

**02**      **Les outils et la tarification**

**03**      **Mode conducteur**

**04**      **Mode passager**



---

**APPLICATION DE COVOITURAGE URBAIN**

# En tant qu'entreprise

## Votre rôle

**Encourager** le déploiement de solutions de mobilités propres tel que le covoiturage pour les trajets domicile-travail.

**Amélioration** de l'attractivité de l'entreprise par rapport à la qualité de vie des salariés.

**Diminution** de la fatigue grâce à une baisse de l'usage d'un véhicule.

**Baisse** des arrêts maladies, économies et gains de productivité en hausse.

**Augmentation** du pouvoir d'achat de vos collaborateurs.

## L'urgence face aux besoins individuels et environnementaux

**1 Français sur 4** a déjà refusé un emploi faute de moyens de transports.

Source : Laboratoire de la Mobilité Inclusive

**70% des déplacements** en dehors des villes se font en voiture contre 61% en zone urbaine.

Source : CEREMA

**4800€ par an en moyenne**, le coût d'une voiture pour un ménage, soit 10 à 12% de son budget.

Source : ADEME



## Les outils pour une transition durable

**Décret** paru sur le Forfait Mobilités Durables pour les entreprises réévalué à la hausse à partir du 1er Janvier 2021 à 500€/an.

**Possibilité d'allouer jusqu'à 500 euros par salarié** pour accompagner l'utilisation du covoiturage ou dans l'achat d'un vélo pour les déplacements domicile-travail.

**Notre solution permet d'avoir accès à un reporting des trajets/semaine/mois/année** ce qui permet de mesurer l'impact et d'analyser la dynamique adoptée au sein de votre organisation.

**Attestation de preuve de covoiturage générée** automatiquement après chaque trajet pour une comptabilité juste et conforme au déploiement du FMD vis-à-vis des obligations fiscales.

## Les raisons d'adopter une politique de covoiturage au sein de votre entreprise

- Amélioration de la cohésion sociale au sein de votre entreprise.
- Augmentation salariale par le versement du Forfait Mobilités Durables.
- Intégration courant 2021 d'une nouvelle technologie permettant de gagner du pouvoir d'achat auprès de plusieurs milliers de commerçants de consommation courante.
- Thème de la mobilité devient obligatoire dans le cadre des Négociations Annuelles avec le Comité Social Économique.



## Un tarif fixe pour un service flexible

Le forfait mobilités durables est un outil qui permet de répondre de manière concrète à vos nouvelles obligations en matière de mobilités durables. Pour vous donner un ordre d'idée, un salarié qui opterait pour le télétravail un jour ou deux par semaine, ses coûts de déplacements en utilisant le FMD peuvent représenter un montant symbolique voir nul dans une moyenne de 20km.

Le Forfait Mobilités Durables peut se négocier dans le cadre des NAO. Il est libre à l'entreprise de choisir le montant jusqu'à 500 euros, qui est la somme maximale permettant de bénéficier des avantages fiscaux.



## Le coût de revient moyen d'un véhicule

	Frais estimés d'un véhicule moyen à l'année	Essence	Frais annexes ( crédit, assurance, parking, entretiens)
Au mois	400€	150€	250€
À l'année	4800€	1800€	3000€

## Le Forfait Mobilités Durables, Kézako ?

Le **Forfait Mobilités Durables** a été créé pour accompagner la mobilité des salariés à utiliser des moyens de transports plus durables pour les trajets domicile-travail. Ce dispositif est comparable aux tickets restaurants. Il permet d'offrir au personnel un budget supplémentaire et a l'avantage d'être défiscalisé et exonéré.



## Les objectifs :

- Il permet d'anticiper et de s'adapter aux nouvelles habitudes des déplacements domicile-travail.
- D'améliorer la qualité de vie au travail du personnel grâce à un nouveau mode de transport alternatif à l'achat d'un véhicule ou à une offre de transport en commun contraignante en terme de temps et de confort.
- De réduire l'encombrement des places de parking afin d'améliorer l'accès sur votre site.
- D'augmenter le pouvoir d'achat de vos collaborateurs, avec une offre gratuite que nous allons proposer entre le deuxième et troisième trimestre 2021 à l'accès à un réseau de plus de 12 000 magasins en France permettant de récupérer un pourcentage sur chaque achat effectué dans le cadre de la consommation courante.

L'ensemble des salariés d'une entreprise, peu importe le type de contrat peut avoir droit au versement du Forfait Mobilités Durables jusqu'à 500 euros par an.

Nous pouvons dès lors, délivrer des attestations mensuelles via le registre de preuve de covoiturage pour que vous puissiez rembourser chaque salarié du montant qu'il aura dépensé par mois ou annuellement. Il est également possible d'avoir un aperçu sur l'application et sur la plateforme SAAS du décompte restant par salarié jusqu'au montant maximum décidé en amont qui peut aller jusqu'à 500 euros par an.

L'utilisation du covoiturage et du vélo sont les deux principaux modes de transports concernés par le Forfait Mobilités Durables.

Vous pourrez également visualiser sur la plateforme SAAS l'ensemble de l'activité de covoiturage avec un reporting en temps réel de chaque trajet/jour/semaine/mois/année, de l'économie en CO2, avec un outil de gamification qui permettra de challenger l'ensemble du personnel utilisateur.

Cela vous permettra de renforcer votre rapport RSE et de réduire l'empreinte carbone de votre entreprise par cette démarche en incluant ces données notamment pour votre bilan GES.

Notre service comporte un accompagnement avec un prix fixe en fonction du nombre de salariés et un coût flexible qui dépend de la fréquence d'utilisation du service par vos collaborateurs.

Il s'agit d'un forfait mensuel qui n'est pas facturé pour un collaborateur qui n'utilise pas le service pendant un ou plusieurs mois.



# Tarif du covoiturage règlementaire

- Souscrire à l'option Casten Premium
- Souscrire à l'option Casten Standard



## L'entreprise choisit l'option Casten Premium

- **Trajet sans commission.**
- **Plateforme SAAS** avec un accès illimité aux données en temps réel pour l'entreprise et l'ensemble du personnel.
- **Suivi de l'évolution** de l'activité au mois et à l'année ce qui vous permet d'agrémenter **vos rapports RSE** avec ces données comme le CO2 économisé, le gain en pouvoir d'achat moyen et par utilisateur.
- **Animation annuelle** au sein de votre site pour créer une dynamique et présenter le service à vos collaborateurs.
- **Accès au réseau de 12 000 magasins partenaires** avec des réductions quotidiennes sur l'ensemble de ces commerçants.



## L'entreprise choisit l'option Casten Standard

- **Trajet avec commission** ce qui représente des frais de service fixe.
- **Communication moins importante** avec envoi de newsletters seulement aux utilisateurs déjà inscrits.
- **Accès limité seulement pour les covoitureurs réguliers** au réseau de magasins partenaires avec des réductions quotidiennes sur l'ensemble des commerçants.

## Prestations de conseils en fonction de la taille du site

### 1. Les phases de lancement du projet

#### Journée de lancement



- **Un mail sera envoyé** à l'ensemble du personnel pour présenter l'**ordre du jour** concernant la journée de lancement.
- **Une animation** sur chaque site/établissement une fois par an.
- **Petit déjeuner offert, avec une présence toute la journée** afin de pouvoir présenter le service au plus grand nombre de personnes.

#### Kit de communication



- **Nous adaptons les supports digitaux à des supports physiques de communication** : affiches, flyers, panneaux personnalisés pour les places de parkings réservées au covoitureurs.

#### Campagnes emailings régulières



- **Communication digitale régulière personnalisée** auprès de chaque salarié pour présenter le lancement du projet.
- **Un premier challenge** sera lancé après la journée d'animation.

## 2. Un accompagnement continue et participatif

### Un accompagnement régulier



- **Suivi régulier par un chargé de projet** avec une méthodologie évolutive en fonction du taux d'adhésion pour développer la pratique dans votre établissement.



### Atelier participatif interactif et ludique

- **Nommer** plusieurs vice-ambassadeurs rattachés à l'ambassadeur principal responsable du projet de covoiturage au sein de l'établissement. L'objectif est de changer de vice-ambassadeurs plusieurs fois par an avec pour mission de relayer et faire participer le plus de personnes avec des objectifs à atteindre et des récompenses à la clé.

### Bilan de l'activité annuelle



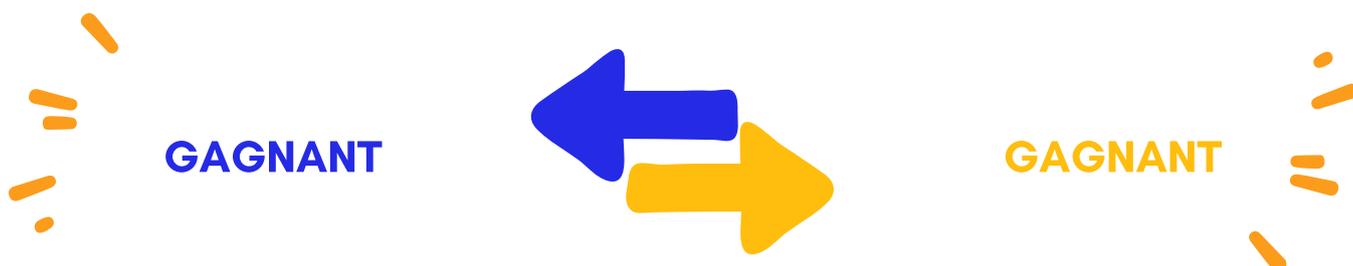
- **A la date d'anniversaire** du lancement nous ferons un compte rendu de l'activité. Nous pourrons préparer au vu des résultats un accompagnement personnalisé sur les points à améliorer pour augmenter la pratique de l'année à venir.

- **Gamification à travers** un système interactif et ludique pour challenger l'ensemble du personnel avec la création de défis pour augmenter le nombre de covoitureurs.

- **Remise de prix** aux covoitureurs les plus actifs pour valoriser vos salariés de leur engagement dans la réduction des émissions de CO2.

- **Création de la journée de covoiturage "Carpool Day" plusieurs fois par an.** Chaque trajet effectué durant cette journée permettra d'obtenir des cadeaux, promotions, un cashback boosté, et un aller/retour gratuit, pendant une date définie en fonction des lots.

Un tarif fixe adapté en fonction de la taille du site et de l'accompagnement proposé et flexible en fonction de la fréquence d'utilisation



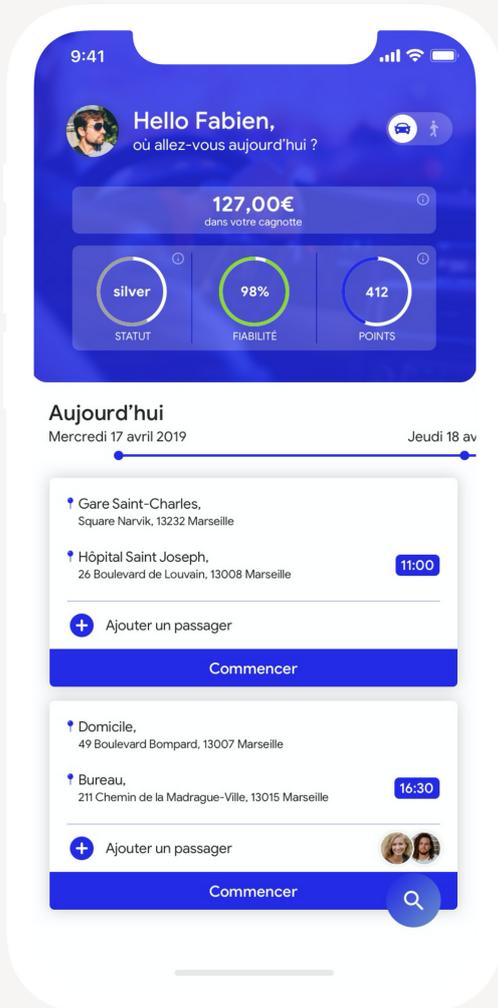
### Exemple du coût d'un trajet avec l'option Premium

Forfait Mobilité Durable	400€/an	500€/an	Reste à payer par salarié avec un FMD 400€/an	Reste à payer par salarié avec un FMD 500€/an
1 Aller/Retour => 20km	4€	4€	/	/
1 Semaine	20€	20€	/	/
1 mois	80€	80€	/	/
3 mois	240€	240€	/	/
6 mois	480€	480€	80€	/
1 an	960€	960€	560€	460€
1 an – 5 semaines de congés	/	/	460€	390€
Pour 1AR/2Trajets/semaine	384€	384€	0€	0€

### Les principaux avantages

- **Améliorer** les déplacements du personnel.
- **Réduire** la pollution et le temps de trajet.
- **Image** de marque employeur renforcée.
- **Avantage** salariale important pour le recrutement de vos collaborateurs.
- **Participation à la réduction de votre empreinte carbone** sur votre territoire entraînant d'autres organisations d'une zone géographique proche de la vôtre à mettre en place un tel dispositif.

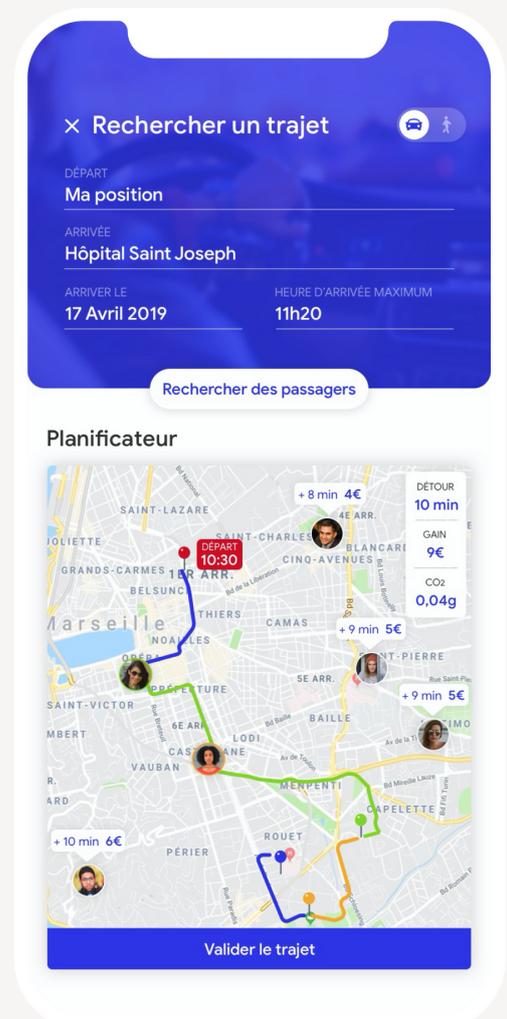
# Mode conducteur



- Interface de géolocalisation instantanée
- Tarif abordable et s'affiche en fonction des distances
- Affichage de l'horaire de départ en fonction de l'heure d'arrivée
- Visibilité des passagers disponibles sur la carte
- Système de notation transparent

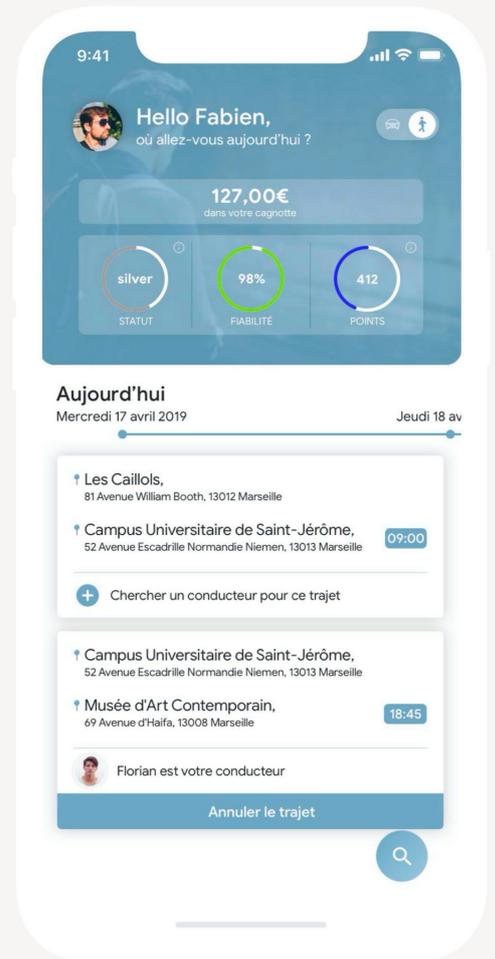
# Bénéfices du covoiturage pour le conducteur

- **Améliorer** le bien-être de vos salariés
- **Cohésion** sociale renforcée
- **Augmenter** le pouvoir d'achat jusqu'à 2000€/an
- **Forfait mobilités durables** exonéré de charges et défiscalisé à hauteur de 500€/an/salarié
- **Possibilité de réserver** des places de parkings aux covoitureurs proche de l'entrée d'un service



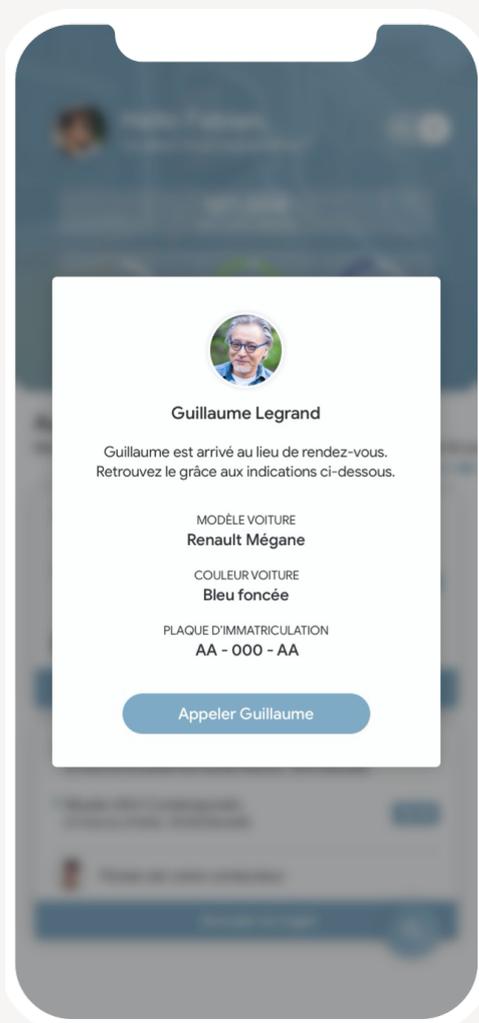
# Mode passager

- Interface de géolocalisation instantanée
- Le tarif est fixé en fonction de la distance
- Possibilité d'organiser ses trajets à la semaine en avance
- Système de notation transparent
- Possibilité d'importer des trajets récurrents ou occasionnels de son calendrier



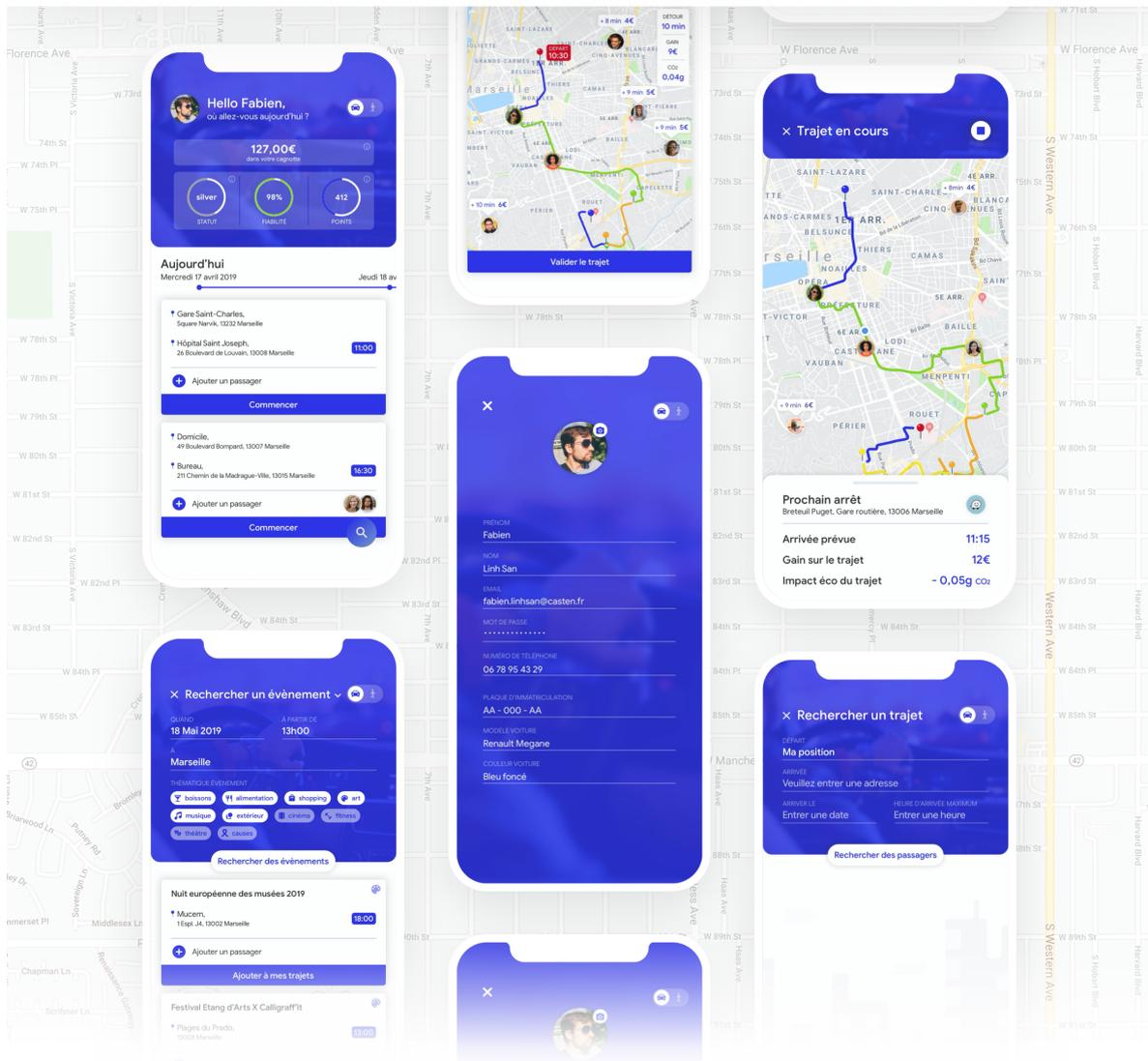
## Bénéfices du covoiturage pour le passager

- **Gain** en pouvoir d'achat grâce à une prise en charge en partie du FMD par l'entreprise
- **Réduire** le besoin de souscrire à un crédit dans l'achat d'un véhicule
- **Bénéficier** de réductions instantanées auprès de commerçants partenaires
- **Trajet régulier** moins fatiguant, plus convivial, avec la possibilité de covoiturer avec des salariés d'autres entreprises
- **Expériences** créées et relations sociales nouvelles autour des trajets ce qui permet de fidéliser le personnel et d'attirer de futurs talents sensibilisés par les enjeux environnementaux





**DRIVER**  
mode



Tel : 0668113570 - Mail : [contact@casten.fr](mailto:contact@casten.fr)

[www.casten.fr](http://www.casten.fr)

 **CASTEN**

L'application est disponible sur IOS et Android

